

me fit payer cher, il se rend aujourd'hui mon ennemi acharné.

Comme on le pense bien, ce récit romanesque devait piquer vivement la curiosité. Alors Constance, pressée de questions, laissait entrevoir dans la dame mystérieuse... qui? Le duc de Saint-Lazare, le reine Hortense! Là-dessus les conjectures d'aller leur train; ainsi la reine Hortense était venue à Paris incognito; une conspération bonapartiste menaçait de nouveau le trône des Bourbons, etc. Le jury, sans doute pour montrer à Constance sa reconnaissance d'avoir été si vivement intéressé par son petit roman, l'acquitta de la prévention de vol, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Mais ne fut par tout: le verdict d'acquiescement fut salué des acclamations frénétiques de l'auditoire. Une collecte fut organisée en faveur de la prétendue victime et cette collecte atteignit un chiffre assez élevé, qui constitua pour Constance une véritable dot. Peu de temps après, elle épousa un certain François-Jean-Scipion l'Africain Mulon, et les nouveaux époux fondèrent un petit établissement de gravure sur métaux. Mais le succès n'ayant pas répondu à leur attente, M. et Mme Mulon durent tirer chacun de leur côté et chercher dans la domesticité une ressource indispensable. Constance entra chez la veuve d'un notaire, en qualité de femme de chambre. Mulon se plaça comme valet dans un hôtel garni. Telle était la femme de chambre de M. de V... en 1837, car Constance avait dépassé quelque temps quitté la veuve du notaire.

Le 19 octobre 1827, la célèbre tragédienne, qui ne jouait pas ce soir-là, dinait chez Mme Armand, femme d'un secrétaire de la Comédie-Française, lorsque, vers onze heures du soir, M. Armand entra tout émaillé, accompagné d'une personne de la maison de Mlle Mars, et lui apporta, avec d'habiles ménagements, deux diamants venant d'être volés, qu'on ne les retrouvait plus. Mlle Mars courut aussitôt à son domicile: elle y trouva la justice, qui déjà procédait au procès-verbal. La femme de chambre Constance guilla, ou du moins feignait de guider les investigations, et l'on était à côté de lieux de suspicion romanesque jeune fille, quand on apprit le lendemain que son mari, Mulon, avait quitté précipitamment Paris. Les soupçons se portèrent aussitôt de ce côté, et par ricochet sur Constance. La police mit en quête le ban et l'arrière-ban de ses limiers; elle fut que Mulon était arrivé à Genève; elle fit aussitôt parvenir à la municipalité de ce pays le signalement du voleur présumé. Mulon était à Genève en effet et se livra lui-même par sa précipitation à se défaire d'un petit lingot d'or, résida de la monture des bijoux dérobés par lui. Le bijoutier auquel il s'adressa l'embarassa par ses questions, et le coupable fut arrêté. La justice française demanda et obtint l'extradition de Mulon, qui comparut le 31 mars 1833 devant la cour d'assises de Paris. Constance, arrêtée comme complice, était à côté de lui. Mulon et sa femme furent condamnés à dix ans de travaux forcés avec exposition. Le premier subit sa peine. Quant à Constance, elle parvint à s'évader de Saint-Lazare pendant la révolution de juillet 1830, et toutes les recherches faites pour la retrouver sont demeurées jusqu'à présent sans résultats.

La manière dont s'était perpétré le vol ne manquait pas d'habileté. Mlle Mars habitait à cette époque un petit hôtel situé à l'angle de la rue de la Tour-Saint-Jacques et de la rue de la Roche-Guyon. Son appartement était situé au premier étage. Or Mulon, qui venait fréquemment voir sa femme, était fort connu du personnel de Mlle Mars. Lors donc que les deux époux conçurent le projet de dévaliser la comédienne, il fallut aviser d'un moyen de faire pénétrer Mulon dans l'appartement sans qu'il pût être vu de domestiques. Voici ce qu'ils imaginèrent: pendant huit jours environ Constance se mit régulièrement, vers onze heures du soir, à une des fenêtres ouvertes de l'appartement. Au même instant, sur le trottoir, un homme arrivait et levait la tête. Constance faisait un signe négatif: l'homme s'éloignait après un geste d'impatience. Et les voisins, qui par hasard étaient témoins de cette scène, croyaient naïvement à une petite comédie amoureuse. Cet homme, comme on le déjà deviné, n'était autre que Mulon. Au bout de huit jours de ce manège, l'homme leva encore la tête, mais cette fois Constance fit un signe affirmatif: l'homme exprima une visible satisfaction, grimpa à ce signal sur une aspière du mur et escalada lestement la fenêtre. Et les voisins, cachés derrière leurs persiennes, remarquèrent sans doute au tour joué par cet amant aventureux à quelque mari absent. Pendant ce temps Mulon, guidé par sa femme, emplit ses poches des diamants et d'autres bijoux, puis, après avoir remarqué, en retrouvant le plus grand nombre au fond de ses bottes. Ajoutons, pour atténuer par une petite note le crime de Mulon, que, devant le jury, bien différent du marquis de Loys pour échapier sans doute au châtiment, avait lâchement chargé sa complice, le mari de Constance fut au contraire tous ses efforts pour décharger sa femme de toute complicité. Suivant lui, il avait été étonné de constater, ajoutez, sans préméditation, le soupçon Constance de le tromper avec un valet de chambre: de là sa façon nocturne

et son escalade, Arrivé dans l'appartement d'un mari absent, Constance écrivit l'aurail laissé; il aurait volé; mais Constance était innocente. Tel était le système fort habile, et en tous cas très-généreux, que la justice avait cru devoir adopter.

Mentionnons enfin le vol de diamants commis en 1863 au préjudice du duc de Brunschwick. — Art. 1. Le diamant, en armées, se prend quelquefois comme meuble de l'écu. Parmi les familles qui portent un ou plusieurs diamants dans leurs armoiries, nous citerons: — **Drouard de Lésé**: d'or, à la fasce de gueules, accompagnée en chef de trois glands versés de sinople, et en pointe de trois diamants taillés chacun à cinq facettes d'azur. — **Arice**, en Poitou: d'azur, à trois diamants taillés en triangle, posés deux et un. — **Fandran**, en Provence: d'azur, à une pointe de diamant d'or. — **Beaupaire de Croissant**, en Champagne: d'azur, au diamant octogone au naturel, taillé à neuf facettes et monté sur un anneau d'or, à la bordure denchée du même. — **Agassard**, en Normandie: de gueules à trois diamants en losanges, taillés à cinq facettes, deux en sautoir et deux en pal. — **Mare**, en Provence: d'azur, à trois pointes de diamant d'or, posées deux et une, surmontées d'une étoile à six rais d'or. — **Duree**, dans l'île-de-France: de sinople, à six diamants taillés en losanges d'argent chargés d'or; et au cœur de l'écu, un souci feuillé de sinople.

— **Bibliogr.** L'abbé Haly, *Cristallographie*; Mawe, *Histoire spéciale du diamant* (en anglais, in-4°); Bernier, *Relation des mines de diamants* (avec figures); Lassen, *Mémoires sur les découvertes de mines diamantines au Brésil* (Bruxelles); De Suzannet, *Détails sur la Serra do Gram Mogor au Brésil*; Caumont d'Armentières, *Expériences sur le diamant*, en collaboration avec Macquer, Darcey et LaVoisier; Dav. Jeffries, *Traité des diamants et des perles*, trad. par Chapotin (Paris, 1753, in-8°); Arnould, *Classe de l'Industrie* (t. 1<sup>er</sup>, p. 325 et 326); Pouget, *Traité des pierres précieuses et diamants* (Paris, 1762, in-4°); J.-W. Haumer, *Historia naturalis lapidum preciosorum* (Francfort, 1771, in-8°); Dutron, *Des pierres précieuses et des perles fines* (Paris, 1776, in-18); G.-P. Brard, *Traité des pierres précieuses, etc.* (Paris, 1808, 2 vol., in-8°); J. Mawe, *A treatise on diamonds and precious stones* (London, 1820, in-8°); Kluge, *Handbuch der Edelsteine und Juweliere* (Leipzig, 1860, in-8°); grav.).

**DIAMANT** (ORDRE DES CHEVALIERS INVLÉNERABLES, ou DU), société formée au dernier siècle et dont on a les statuts imprimés sans date, in-4°, sous ce titre: le *Triumph de la constance dans l'ordre héroïque des illustres seigneurs, les chevaliers invulnérables, ou du Diamant*.

**Diamant et la perle** (L.), poème de Rückert, poète allemand contemporain. On n'imagine pas une fantaisie plus agréable, une plus charmante épopée des pierres précieuses. Le panthéisme de Rückert s'y fait encore jour, mais il est moins ardent et moins excessif que dans ses *Roses orientales*. Le poète, entrant un soir chez sa maîtresse, la trouve endormie; tandis que, penché sur elle, il la contemple avec ravissement, il entend une mystérieuse conversation se tenir entre la perle suspendue à l'oreille de sa divinité et le diamant qui venait fréquemment voir sa femme, était fort connu du personnel de Mlle Mars. Lors donc que les deux époux conçurent le projet de dévaliser la comédienne, il fallut aviser d'un moyen de faire pénétrer Mulon dans l'appartement sans qu'il pût être vu de domestiques. Voici ce qu'ils imaginèrent: pendant huit jours environ Constance se mit régulièrement, vers onze heures du soir, à une des fenêtres ouvertes de l'appartement. Au même instant, sur le trottoir, un homme arrivait et levait la tête. Constance faisait un signe négatif: l'homme s'éloignait après un geste d'impatience. Et les voisins, qui par hasard étaient témoins de cette scène, croyaient naïvement à une petite comédie amoureuse. Cet homme, comme on le déjà deviné, n'était autre que Mulon. Au bout de huit jours de ce manège, l'homme leva encore la tête, mais cette fois Constance fit un signe affirmatif: l'homme exprima une visible satisfaction, grimpa à ce signal sur une aspière du mur et escalada lestement la fenêtre. Et les voisins, cachés derrière leurs persiennes, remarquèrent sans doute au tour joué par cet amant aventureux à quelque mari absent. Pendant ce temps Mulon, guidé par sa femme, emplit ses poches des diamants et d'autres bijoux, puis, après avoir remarqué, en retrouvant le plus grand nombre au fond de ses bottes. Ajoutons, pour atténuer par une petite note le crime de Mulon, que, devant le jury, bien différent du marquis de Loys pour échapier sans doute au châtiment, avait lâchement chargé sa complice, le mari de Constance fut au contraire tous ses efforts pour décharger sa femme de toute complicité. Suivant lui, il avait été étonné de constater, ajoutez, sans préméditation, le soupçon Constance de le tromper avec un valet de chambre: de là sa façon nocturne

et son escalade, Arrivé dans l'appartement d'un mari absent, Constance écrivit l'aurail laissé; il aurait volé; mais Constance était innocente. Tel était le système fort habile, et en tous cas très-généreux, que la justice avait cru devoir adopter.

Mentionnons enfin le vol de diamants commis en 1863 au préjudice du duc de Brunschwick. — Art. 1. Le diamant, en armées, se prend quelquefois comme meuble de l'écu. Parmi les familles qui portent un ou plusieurs diamants dans leurs armoiries, nous citerons: — **Drouard de Lésé**: d'or, à la fasce de gueules, accompagnée en chef de trois glands versés de sinople, et en pointe de trois diamants taillés chacun à cinq facettes d'azur. — **Arice**, en Poitou: d'azur, à trois diamants taillés en triangle, posés deux et un. — **Fandran**, en Provence: d'azur, à une pointe de diamant d'or. — **Beaupaire de Croissant**, en Champagne: d'azur, au diamant octogone au naturel, taillé à neuf facettes et monté sur un anneau d'or, à la bordure denchée du même. — **Agassard**, en Normandie: de gueules à trois diamants en losanges, taillés à cinq facettes, deux en sautoir et deux en pal. — **Mare**, en Provence: d'azur, à trois pointes de diamant d'or, posées deux et une, surmontées d'une étoile à six rais d'or. — **Duree**, dans l'île-de-France: de sinople, à six diamants taillés en losanges d'argent chargés d'or; et au cœur de l'écu, un souci feuillé de sinople.

— **Bibliogr.** L'abbé Haly, *Cristallographie*; Mawe, *Histoire spéciale du diamant* (en anglais, in-4°); Bernier, *Relation des mines de diamants* (avec figures); Lassen, *Mémoires sur les découvertes de mines diamantines au Brésil* (Bruxelles); De Suzannet, *Détails sur la Serra do Gram Mogor au Brésil*; Caumont d'Armentières, *Expériences sur le diamant*, en collaboration avec Macquer, Darcey et LaVoisier; Dav. Jeffries, *Traité des diamants et des perles*, trad. par Chapotin (Paris, 1753, in-8°); Arnould, *Classe de l'Industrie* (t. 1<sup>er</sup>, p. 325 et 326); Pouget, *Traité des pierres précieuses et diamants* (Paris, 1762, in-4°); J.-W. Haumer, *Historia naturalis lapidum preciosorum* (Francfort, 1771, in-8°); Dutron, *Des pierres précieuses et des perles fines* (Paris, 1776, in-18); G.-P. Brard, *Traité des pierres précieuses, etc.* (Paris, 1808, 2 vol., in-8°); J. Mawe, *A treatise on diamonds and precious stones* (London, 1820, in-8°); Kluge, *Handbuch der Edelsteine und Juweliere* (Leipzig, 1860, in-8°); grav.).

**DIAMANT** (ORDRE DES CHEVALIERS INVLÉNERABLES, ou DU), société formée au dernier siècle et dont on a les statuts imprimés sans date, in-4°, sous ce titre: le *Triumph de la constance dans l'ordre héroïque des illustres seigneurs, les chevaliers invulnérables, ou du Diamant*.

**Diamant et la perle** (L.), poème de Rückert, poète allemand contemporain. On n'imagine pas une fantaisie plus agréable, une plus charmante épopée des pierres précieuses. Le panthéisme de Rückert s'y fait encore jour, mais il est moins ardent et moins excessif que dans ses *Roses orientales*. Le poète, entrant un soir chez sa maîtresse, la trouve endormie; tandis que, penché sur elle, il la contemple avec ravissement, il entend une mystérieuse conversation se tenir entre la perle suspendue à l'oreille de sa divinité et le diamant qui venait fréquemment voir sa femme, était fort connu du personnel de Mlle Mars. Lors donc que les deux époux conçurent le projet de dévaliser la comédienne, il fallut aviser d'un moyen de faire pénétrer Mulon dans l'appartement sans qu'il pût être vu de domestiques. Voici ce qu'ils imaginèrent: pendant huit jours environ Constance se mit régulièrement, vers onze heures du soir, à une des fenêtres ouvertes de l'appartement. Au même instant, sur le trottoir, un homme arrivait et levait la tête. Constance faisait un signe négatif: l'homme s'éloignait après un geste d'impatience. Et les voisins, qui par hasard étaient témoins de cette scène, croyaient naïvement à une petite comédie amoureuse. Cet homme, comme on le déjà deviné, n'était autre que Mulon. Au bout de huit jours de ce manège, l'homme leva encore la tête, mais cette fois Constance fit un signe affirmatif: l'homme exprima une visible satisfaction, grimpa à ce signal sur une aspière du mur et escalada lestement la fenêtre. Et les voisins, cachés derrière leurs persiennes, remarquèrent sans doute au tour joué par cet amant aventureux à quelque mari absent. Pendant ce temps Mulon, guidé par sa femme, emplit ses poches des diamants et d'autres bijoux, puis, après avoir remarqué, en retrouvant le plus grand nombre au fond de ses bottes. Ajoutons, pour atténuer par une petite note le crime de Mulon, que, devant le jury, bien différent du marquis de Loys pour échapier sans doute au châtiment, avait lâchement chargé sa complice, le mari de Constance fut au contraire tous ses efforts pour décharger sa femme de toute complicité. Suivant lui, il avait été étonné de constater, ajoutez, sans préméditation, le soupçon Constance de le tromper avec un valet de chambre: de là sa façon nocturne

et son escalade, Arrivé dans l'appartement d'un mari absent, Constance écrivit l'aurail laissé; il aurait volé; mais Constance était innocente. Tel était le système fort habile, et en tous cas très-généreux, que la justice avait cru devoir adopter.

Mentionnons enfin le vol de diamants commis en 1863 au préjudice du duc de Brunschwick. — Art. 1. Le diamant, en armées, se prend quelquefois comme meuble de l'écu. Parmi les familles qui portent un ou plusieurs diamants dans leurs armoiries, nous citerons: — **Drouard de Lésé**: d'or, à la fasce de gueules, accompagnée en chef de trois glands versés de sinople, et en pointe de trois diamants taillés chacun à cinq facettes d'azur. — **Arice**, en Poitou: d'azur, à trois diamants taillés en triangle, posés deux et un. — **Fandran**, en Provence: d'azur, à une pointe de diamant d'or. — **Beaupaire de Croissant**, en Champagne: d'azur, au diamant octogone au naturel, taillé à neuf facettes et monté sur un anneau d'or, à la bordure denchée du même. — **Agassard**, en Normandie: de gueules à trois diamants en losanges, taillés à cinq facettes, deux en sautoir et deux en pal. — **Mare**, en Provence: d'azur, à trois pointes de diamant d'or, posées deux et une, surmontées d'une étoile à six rais d'or. — **Duree**, dans l'île-de-France: de sinople, à six diamants taillés en losanges d'argent chargés d'or; et au cœur de l'écu, un souci feuillé de sinople.

— **Bibliogr.** L'abbé Haly, *Cristallographie*; Mawe, *Histoire spéciale du diamant* (en anglais, in-4°); Bernier, *Relation des mines de diamants* (avec figures); Lassen, *Mémoires sur les découvertes de mines diamantines au Brésil* (Bruxelles); De Suzannet, *Détails sur la Serra do Gram Mogor au Brésil*; Caumont d'Armentières, *Expériences sur le diamant*, en collaboration avec Macquer, Darcey et LaVoisier; Dav. Jeffries, *Traité des diamants et des perles*, trad. par Chapotin (Paris, 1753, in-8°); Arnould, *Classe de l'Industrie* (t. 1<sup>er</sup>, p. 325 et 326); Pouget, *Traité des pierres précieuses et diamants* (Paris, 1762, in-4°); J.-W. Haumer, *Historia naturalis lapidum preciosorum* (Francfort, 1771, in-8°); Dutron, *Des pierres précieuses et des perles fines* (Paris, 1776, in-18); G.-P. Brard, *Traité des pierres précieuses, etc.* (Paris, 1808, 2 vol., in-8°); J. Mawe, *A treatise on diamonds and precious stones* (London, 1820, in-8°); Kluge, *Handbuch der Edelsteine und Juweliere* (Leipzig, 1860, in-8°); grav.).

**DIAMANT** (ORDRE DES CHEVALIERS INVLÉNERABLES, ou DU), société formée au dernier siècle et dont on a les statuts imprimés sans date, in-4°, sous ce titre: le *Triumph de la constance dans l'ordre héroïque des illustres seigneurs, les chevaliers invulnérables, ou du Diamant*.

**Diamant et la perle** (L.), poème de Rückert, poète allemand contemporain. On n'imagine pas une fantaisie plus agréable, une plus charmante épopée des pierres précieuses. Le panthéisme de Rückert s'y fait encore jour, mais il est moins ardent et moins excessif que dans ses *Roses orientales*. Le poète, entrant un soir chez sa maîtresse, la trouve endormie; tandis que, penché sur elle, il la contemple avec ravissement, il entend une mystérieuse conversation se tenir entre la perle suspendue à l'oreille de sa divinité et le diamant qui venait fréquemment voir sa femme, était fort connu du personnel de Mlle Mars. Lors donc que les deux époux conçurent le projet de dévaliser la comédienne, il fallut aviser d'un moyen de faire pénétrer Mulon dans l'appartement sans qu'il pût être vu de domestiques. Voici ce qu'ils imaginèrent: pendant huit jours environ Constance se mit régulièrement, vers onze heures du soir, à une des fenêtres ouvertes de l'appartement. Au même instant, sur le trottoir, un homme arrivait et levait la tête. Constance faisait un signe négatif: l'homme s'éloignait après un geste d'impatience. Et les voisins, qui par hasard étaient témoins de cette scène, croyaient naïvement à une petite comédie amoureuse. Cet homme, comme on le déjà deviné, n'était autre que Mulon. Au bout de huit jours de ce manège, l'homme leva encore la tête, mais cette fois Constance fit un signe affirmatif: l'homme exprima une visible satisfaction, grimpa à ce signal sur une aspière du mur et escalada lestement la fenêtre. Et les voisins, cachés derrière leurs persiennes, remarquèrent sans doute au tour joué par cet amant aventureux à quelque mari absent. Pendant ce temps Mulon, guidé par sa femme, emplit ses poches des diamants et d'autres bijoux, puis, après avoir remarqué, en retrouvant le plus grand nombre au fond de ses bottes. Ajoutons, pour atténuer par une petite note le crime de Mulon, que, devant le jury, bien différent du marquis de Loys pour échapier sans doute au châtiment, avait lâchement chargé sa complice, le mari de Constance fut au contraire tous ses efforts pour décharger sa femme de toute complicité. Suivant lui, il avait été étonné de constater, ajoutez, sans préméditation, le soupçon Constance de le tromper avec un valet de chambre: de là sa façon nocturne

et son escalade, Arrivé dans l'appartement d'un mari absent, Constance écrivit l'aurail laissé; il aurait volé; mais Constance était innocente. Tel était le système fort habile, et en tous cas très-généreux, que la justice avait cru devoir adopter.

Mentionnons enfin le vol de diamants commis en 1863 au préjudice du duc de Brunschwick. — Art. 1. Le diamant, en armées, se prend quelquefois comme meuble de l'écu. Parmi les familles qui portent un ou plusieurs diamants dans leurs armoiries, nous citerons: — **Drouard de Lésé**: d'or, à la fasce de gueules, accompagnée en chef de trois glands versés de sinople, et en pointe de trois diamants taillés chacun à cinq facettes d'azur. — **Arice**, en Poitou: d'azur, à trois diamants taillés en triangle, posés deux et un. — **Fandran**, en Provence: d'azur, à une pointe de diamant d'or. — **Beaupaire de Croissant**, en Champagne: d'azur, au diamant octogone au naturel, taillé à neuf facettes et monté sur un anneau d'or, à la bordure denchée du même. — **Agassard**, en Normandie: de gueules à trois diamants en losanges, taillés à cinq facettes, deux en sautoir et deux en pal. — **Mare**, en Provence: d'azur, à trois pointes de diamant d'or, posées deux et une, surmontées d'une étoile à six rais d'or. — **Duree**, dans l'île-de-France: de sinople, à six diamants taillés en losanges d'argent chargés d'or; et au cœur de l'écu, un souci feuillé de sinople.

— **Bibliogr.** L'abbé Haly, *Cristallographie*; Mawe, *Histoire spéciale du diamant* (en anglais, in-4°); Bernier, *Relation des mines de diamants* (avec figures); Lassen, *Mémoires sur les découvertes de mines diamantines au Brésil* (Bruxelles); De Suzannet, *Détails sur la Serra do Gram Mogor au Brésil*; Caumont d'Armentières, *Expériences sur le diamant*, en collaboration avec Macquer, Darcey et LaVoisier; Dav. Jeffries, *Traité des diamants et des perles*, trad. par Chapotin (Paris, 1753, in-8°); Arnould, *Classe de l'Industrie* (t. 1<sup>er</sup>, p. 325 et 326); Pouget, *Traité des pierres précieuses et diamants* (Paris, 1762, in-4°); J.-W. Haumer, *Historia naturalis lapidum preciosorum* (Francfort, 1771, in-8°); Dutron, *Des pierres précieuses et des perles fines* (Paris, 1776, in-18); G.-P. Brard, *Traité des pierres précieuses, etc.* (Paris, 1808, 2 vol., in-8°); J. Mawe, *A treatise on diamonds and precious stones* (London, 1820, in-8°); Kluge, *Handbuch der Edelsteine und Juweliere* (Leipzig, 1860, in-8°); grav.).

**DIAMANT** (ORDRE DES CHEVALIERS INVLÉNERABLES, ou DU), société formée au dernier siècle et dont on a les statuts imprimés sans date, in-4°, sous ce titre: le *Triumph de la constance dans l'ordre héroïque des illustres seigneurs, les chevaliers invulnérables, ou du Diamant*.

**Diamant et la perle** (L.), poème de Rückert, poète allemand contemporain. On n'imagine pas une fantaisie plus agréable, une plus charmante épopée des pierres précieuses. Le panthéisme de Rückert s'y fait encore jour, mais il est moins ardent et moins excessif que dans ses *Roses orientales*. Le poète, entrant un soir chez sa maîtresse, la trouve endormie; tandis que, penché sur elle, il la contemple avec ravissement, il entend une mystérieuse conversation se tenir entre la perle suspendue à l'oreille de sa divinité et le diamant qui venait fréquemment voir sa femme, était fort connu du personnel de Mlle Mars. Lors donc que les deux époux conçurent le projet de dévaliser la comédienne, il fallut aviser d'un moyen de faire pénétrer Mulon dans l'appartement sans qu'il pût être vu de domestiques. Voici ce qu'ils imaginèrent: pendant huit jours environ Constance se mit régulièrement, vers onze heures du soir, à une des fenêtres ouvertes de l'appartement. Au même instant, sur le trottoir, un homme arrivait et levait la tête. Constance faisait un signe négatif: l'homme s'éloignait après un geste d'impatience. Et les voisins, qui par hasard étaient témoins de cette scène, croyaient naïvement à une petite comédie amoureuse. Cet homme, comme on le déjà deviné, n'était autre que Mulon. Au bout de huit jours de ce manège, l'homme leva encore la tête, mais cette fois Constance fit un signe affirmatif: l'homme exprima une visible satisfaction, grimpa à ce signal sur une aspière du mur et escalada lestement la fenêtre. Et les voisins, cachés derrière leurs persiennes, remarquèrent sans doute au tour joué par cet amant aventureux à quelque mari absent. Pendant ce temps Mulon, guidé par sa femme, emplit ses poches des diamants et d'autres bijoux, puis, après avoir remarqué, en retrouvant le plus grand nombre au fond de ses bottes. Ajoutons, pour atténuer par une petite note le crime de Mulon, que, devant le jury, bien différent du marquis de Loys pour échapier sans doute au châtiment, avait lâchement chargé sa complice, le mari de Constance fut au contraire tous ses efforts pour décharger sa femme de toute complicité. Suivant lui, il avait été étonné de constater, ajoutez, sans préméditation, le soupçon Constance de le tromper avec un valet de chambre: de là sa façon nocturne

et son escalade, Arrivé dans l'appartement d'un mari absent, Constance écrivit l'aurail laissé; il aurait volé; mais Constance était innocente. Tel était le système fort habile, et en tous cas très-généreux, que la justice avait cru devoir adopter.

Mentionnons enfin le vol de diamants commis en 1863 au préjudice du duc de Brunschwick. — Art. 1. Le diamant, en armées, se prend quelquefois comme meuble de l'écu. Parmi les familles qui portent un ou plusieurs diamants dans leurs armoiries, nous citerons: — **Drouard de Lésé**: d'or, à la fasce de gueules, accompagnée en chef de trois glands versés de sinople, et en pointe de trois diamants taillés chacun à cinq facettes d'azur. — **Arice**, en Poitou: d'azur, à trois diamants taillés en triangle, posés deux et un. — **Fandran**, en Provence: d'azur, à une pointe de diamant d'or. — **Beaupaire de Croissant**, en Champagne: d'azur, au diamant octogone au naturel, taillé à neuf facettes et monté sur un anneau d'or, à la bordure denchée du même. — **Agassard**, en Normandie: de gueules à trois diamants en losanges, taillés à cinq facettes, deux en sautoir et deux en pal. — **Mare**, en Provence: d'azur, à trois pointes de diamant d'or, posées deux et une, surmontées d'une étoile à six rais d'or. — **Duree**, dans l'île-de-France: de sinople, à six diamants taillés en losanges d'argent chargés d'or; et au cœur de l'écu, un souci feuillé de sinople.

— **Bibliogr.** L'abbé Haly, *Cristallographie*; Mawe, *Histoire spéciale du diamant* (en anglais, in-4°); Bernier, *Relation des mines de diamants* (avec figures); Lassen, *Mémoires sur les découvertes de mines diamantines au Brésil* (Bruxelles); De Suzannet, *Détails sur la Serra do Gram Mogor au Brésil*; Caumont d'Armentières, *Expériences sur le diamant*, en collaboration avec Macquer, Darcey et LaVoisier; Dav. Jeffries, *Traité des diamants et des perles*, trad. par Chapotin (Paris, 1753, in-8°); Arnould, *Classe de l'Industrie* (t. 1<sup>er</sup>, p. 325 et 326); Pouget, *Traité des pierres précieuses et diamants* (Paris, 1762, in-4°); J.-W. Haumer, *Historia naturalis lapidum preciosorum* (Francfort, 1771, in-8°); Dutron, *Des pierres précieuses et des perles fines* (Paris, 1776, in-18); G.-P. Brard, *Traité des pierres précieuses, etc.* (Paris, 1808, 2 vol., in-8°); J. Mawe, *A treatise on diamonds and precious stones* (London, 1820, in-8°); Kluge, *Handbuch der Edelsteine und Juweliere* (Leipzig, 1860, in-8°); grav.).

**DIAMANT** (ORDRE DES CHEVALIERS INVLÉNERABLES, ou DU), société formée au dernier siècle et dont on a les statuts imprimés sans date, in-4°, sous ce titre: le *Triumph de la constance dans l'ordre héroïque des illustres seigneurs, les chevaliers invulnérables, ou du Diamant*.

**Diamant et la perle** (L.), poème de Rückert, poète allemand contemporain. On n'imagine pas une fantaisie plus agréable, une plus charmante épopée des pierres précieuses. Le panthéisme de Rückert s'y fait encore jour, mais il est moins ardent et moins excessif que dans ses *Roses orientales*. Le poète, entrant un soir chez sa maîtresse, la trouve endormie; tandis que, penché sur elle, il la contemple avec ravissement, il entend une mystérieuse conversation se tenir entre la perle suspendue à l'oreille de sa divinité et le diamant qui venait fréquemment voir sa femme, était fort connu du personnel de Mlle Mars. Lors donc que les deux époux conçurent le projet de dévaliser la comédienne, il fallut aviser d'un moyen de faire pénétrer Mulon dans l'appartement sans qu'il pût être vu de domestiques. Voici ce qu'ils imaginèrent: pendant huit jours environ Constance se mit régulièrement, vers onze heures du soir, à une des fenêtres ouvertes de l'appartement. Au même instant, sur le trottoir, un homme arrivait et levait la tête. Constance faisait un signe négatif: l'homme s'éloignait après un geste d'impatience. Et les voisins, qui par hasard étaient témoins de cette scène, croyaient naïvement à une petite comédie amoureuse. Cet homme, comme on le déjà deviné, n'était autre que Mulon. Au bout de huit jours de ce manège, l'homme leva encore la tête, mais cette fois Constance fit un signe affirmatif: l'homme exprima une visible satisfaction, grimpa à ce signal sur une aspière du mur et escalada lestement la fenêtre. Et les voisins, cachés derrière leurs persiennes, remarquèrent sans doute au tour joué par cet amant aventureux à quelque mari absent. Pendant ce temps Mulon, guidé par sa femme, emplit ses poches des diamants et d'autres bijoux, puis, après avoir remarqué, en retrouvant le plus grand nombre au fond de ses bottes. Ajoutons, pour atténuer par une petite note le crime de Mulon, que, devant le jury, bien différent du marquis de Loys pour échapier sans doute au châtiment, avait lâchement chargé sa complice, le mari de Constance fut au contraire tous ses efforts pour décharger sa femme de toute complicité. Suivant lui, il avait été étonné de constater, ajoutez, sans préméditation, le soupçon Constance de le tromper avec un valet de chambre: de là sa façon nocturne

et son escalade, Arrivé dans l'appartement d'un mari absent, Constance écrivit l'aurail laissé; il aurait volé; mais Constance était innocente. Tel était le système fort habile, et en tous cas très-généreux, que la justice avait cru devoir adopter.

Mentionnons enfin le vol de diamants commis en 1863 au préjudice du duc de Brunschwick. — Art. 1. Le diamant, en armées, se prend quelquefois comme meuble de l'écu. Parmi les familles qui portent un ou plusieurs diamants dans leurs armoiries, nous citerons: — **Drouard de Lésé**: d'or, à la fasce de gueules, accompagnée en chef de trois glands versés de sinople, et en pointe de trois diamants taillés chacun à cinq facettes d'azur. — **Arice**, en Poitou: d'azur, à trois diamants taillés en triangle, posés deux et un. — **Fandran**, en Provence: d'azur, à une pointe de diamant d'or. — **Beaupaire de Croissant**, en Champagne: d'azur, au diamant octogone au naturel, taillé à neuf facettes et monté sur un anneau d'or, à la bordure denchée du même. — **Agassard**, en Normandie: de gueules à trois diamants en losanges, taillés à cinq facettes, deux en sautoir et deux en pal. — **Mare**, en Provence: d'azur, à trois pointes de diamant d'or, posées deux et une, surmontées d'une étoile à six rais d'or. — **Duree**, dans l'île-de-France: de sinople, à six diamants taillés en losanges d'argent chargés d'or; et au cœur de l'écu, un souci feuillé de sinople.

— **Bibliogr.** L'abbé Haly, *Cristallographie*; Mawe, *Histoire spéciale du diamant* (en anglais, in-4°); Bernier, *Relation des mines de diamants* (avec figures); Lassen, *Mémoires sur les découvertes de mines diamantines au Brésil* (Bruxelles); De Suzannet, *Détails sur la Serra do Gram Mogor au Brésil*; Caumont d'Armentières, *Expériences sur le diamant*, en collaboration avec Macquer, Darcey et LaVoisier; Dav. Jeffries, *Traité des diamants et des perles*, trad. par Chapotin (Paris, 1753, in-8°); Arnould, *Classe de l'Industrie* (t. 1<sup>er</sup>, p. 325 et 326); Pouget, *Traité des pierres précieuses et diamants* (Paris, 1762, in-4°); J.-W. Haumer, *Historia naturalis lapidum preciosorum* (Francfort, 1771, in-8°); Dutron, *Des pierres précieuses et des perles fines* (Paris, 1776, in-18); G.-P. Brard, *Traité des pierres précieuses, etc.* (Paris, 1808, 2 vol., in-8°); J. Mawe, *A treatise on diamonds and precious stones* (London, 1820, in-8°); Kluge, *Handbuch der Edelsteine und Juweliere* (Leipzig, 1860, in-8°); grav.).

**DIAMANT** (ORDRE DES CHEVALIERS INVLÉNERABLES, ou DU), société formée au dernier siècle et dont on a les statuts imprimés sans date, in-4°, sous ce titre: le *Triumph de la constance dans l'ordre héroïque des illustres seigneurs, les chevaliers invulnérables, ou du Diamant*.

**Diamant et la perle** (L.), poème de Rückert, poète allemand contemporain. On n'imagine pas une fantaisie plus agréable, une plus charmante épopée des pierres précieuses. Le panthéisme de Rückert s'y fait encore jour, mais il est moins ardent et moins excessif que dans ses *Roses orientales*. Le poète, entrant un soir chez sa maîtresse, la trouve endormie; tandis que, penché sur elle, il la contemple avec ravissement, il entend une mystérieuse conversation se tenir entre la perle suspendue à l'oreille de sa divinité et le diamant qui venait fréquemment voir sa femme, était fort connu du personnel de Mlle Mars. Lors donc que les deux époux conçurent le projet de dévaliser la comédienne, il fallut aviser d'un moyen de faire pénétrer Mulon dans l'appartement sans qu'il pût être vu de domestiques. Voici ce qu'ils imaginèrent: pendant huit jours environ Constance se mit régulièrement, vers onze heures du soir, à une des fenêtres ouvertes de l'appartement. Au même instant, sur le trottoir, un homme arrivait et levait la tête. Constance faisait un signe négatif: l'homme s'éloignait après un geste d'impatience. Et les voisins, qui par hasard étaient témoins de cette scène, croyaient naïvement à une petite comédie amoureuse. Cet homme, comme on le déjà deviné, n'était autre que Mulon. Au bout de huit jours de ce manège, l'homme leva encore la tête, mais cette fois Constance fit un signe affirmatif: l'homme exprima une visible satisfaction, grimpa à ce signal sur une aspière du mur et escalada lestement la fenêtre. Et les voisins, cachés derrière leurs persiennes, remarquèrent sans doute au tour joué par cet amant aventureux à quelque mari absent. Pendant ce temps Mulon, guidé par sa femme, emplit ses poches des diamants et d'autres bijoux, puis, après avoir remarqué, en retrouvant le plus grand nombre au fond de ses bottes. Ajoutons, pour atténuer par une petite note le crime de Mulon, que, devant le jury, bien différent du marquis de Loys pour échapier sans doute au châtiment, avait lâchement chargé sa complice, le mari de Constance fut au contraire tous ses efforts pour décharger sa femme de toute complicité. Suivant lui, il avait été étonné de constater, ajoutez, sans préméditation, le soupçon Constance de le tromper avec un valet de chambre: de là sa façon nocturne

et son escalade, Arrivé dans l'appartement d'un mari absent, Constance écrivit l'aurail laissé; il aurait volé; mais Constance était innocente. Tel était le système fort habile, et en tous cas très-généreux, que la justice avait cru devoir adopter.

Mentionnons enfin le vol de diamants commis en 1863 au préjudice du duc de Brunschwick. — Art. 1. Le diamant, en armées, se prend quelquefois comme meuble de l'écu. Parmi les familles qui portent un ou plusieurs diamants dans leurs armoiries, nous citerons: — **Drouard de Lésé**: d'or, à la fasce de gueules, accompagnée en chef de trois glands versés de sinople, et en pointe de trois diamants taillés chacun à cinq facettes d'azur. — **Arice**, en Poitou: d'azur, à trois diamants taillés en triangle, posés deux et un. — **Fandran**, en Provence: d'azur, à une pointe de diamant d'or. — **Beaupaire de Croissant**, en Champagne: d'azur, au diamant octogone au naturel, taillé à neuf facettes et monté sur un anneau d'or, à la bordure denchée du même. — **Agassard**, en Normandie: de gueules à trois diamants en losanges, taillés à cinq facettes, deux en sautoir et deux en pal. — **Mare**, en Provence: d'azur, à trois pointes de diamant d'or, posées deux et une, surmontées d'une étoile à six rais d'or. — **Duree**, dans l'île-de-France: de sinople, à six diamants taillés en losanges d'argent chargés d'or; et au cœur de l'écu, un souci feuillé de sinople.

— **Bibliogr.** L'abbé Haly, *Cristallographie*; Mawe, *Histoire spéciale du diamant* (en anglais, in-4°); Bernier, *Relation des mines de diamants* (avec figures); Lassen, <

panorama des sites les plus délicieux. Tout autour s'élevaient de jolies petites maisons de plaisance. Au centre du plateau, où n'existe encore aujourd'hui habitation, on avait commencé jadis quelques travaux pour l'exploitation des mines d'or, que l'on abandonna sans que les gisements fussent éprouvés. Au temps de la découverte, il y avait au sommet du plateau un palmier auquel les sauvages attribuaient une ancienne fabuleuse et pour lequel ils professaient une espèce de culte. Pour faire cesser les rassemblements auxquels cet arbre donnait lieu, les conquistadors l'abattirent et élevèrent à sa place une grande croix de bois, qui a été maintenue jusqu'à nos jours.

Diamantina est la seconde ville de la province de Minas par sa population et par son commerce. Elle est le siège d'un évêché dont l'administration ecclésiastique s'étend sur cinquante-quatre paroisses; elle possède un collège, une école primaire pour les deux sexes, un tribunal correctionnel, un juge supérieur de première instance, un juge municipal, un juge d'instruction pour le criminel avec juridiction en première instance sur les causes civiles et sur celles des orphelins, un délégué de police et un juge de paix.

Bien que la principale industrie des habitants soit la recherche des diamants et autres pierres précieuses, ainsi que l'exploitation des mines d'or, de fer et de salpêtre, on trouve pourtant dans ce district plus de deux cents établissements agricoles où l'on cultive les plantes tropicales et celles des régions tempérées, et où l'on élève les gros et le petit bétail. On y voit aussi en assez grand nombre des moulins à cannes à sucre, des scieries mécaniques et des machines à broyer le minerai de fer. Les richesses sorties de cette contrée minéralogique sont incalculables. Ces richesses sont loin d'être épuisées; elles répandent la prospérité dans le pays, dès que les habitants sont en état de mettre à profit les auxiliaires que leur offrent l'art et la science modernes.

DIAMANTINE, personnage de la comédie italienne. C'est le nom de théâtre qu'adopta Patricia Adami, née à Rome en 1635. Elle joua d'abord en Italie; après la mort de son mari, Adami, comédien qui mourut jeune, elle vint débiter à Paris en 1660, dans les rôles de soubrettes, où elle eclipsa, par son talent varié, Béatrix, qui l'avait précédée, en 1653, dans la troupe appelée en France par Mazzarin. Eclipsée plus tard elle-même par Colombine (Catherine Biancolli), elle se retira définitivement du théâtre en 1683.

Diamantina était petite, un peu brune, mais très-jolie, et d'une grande vivacité sur la scène. Augustin Loll, qui jouait les docteurs, devint amoureux d'elle et l'épousa.

DIAMANTINI (Giuseppe), peintre et graveur italien, né à Foscombelli (duché de Urbino) vers 1640, mort à Venise en 1708. Il étudia son art dans cette dernière ville, où il se fixa et où il exécuta ses travaux les plus remarquables. Diamantini peignit dans le goût de l'école vénitienne, principalement des sujets mythologiques. Parmi ses peintures religieuses, on estime surtout son Adoration des berges, dans l'église Saint-Moïse de Venise, et son David avec la tête et le plateau de Golath, au musée de Dresde. Ses toiles peuvent être avantageusement comparées à celles de Schidone. Comme graveur à l'eau-forte et au burin, cet artiste a fait preuve d'une grande habileté, et ses estampes sont fort estimées. Nous citerons, entre autres : Mars et Vénus, Agar dans le désert, Diane et Endymion, le Sacrifice d'Isaïe, d'après ses propres compositions.

DIAMANTINO, ville du Brésil. V. DIAMANTINA.

DIAMARENATUM s. m. (di-a-ma-ré-na-tum — du gr. marainé, je fétis). Pharm. anc. Cerises aigres réduites en bouillie. On dit aussi DIAMARMATUM.

DIAMARGARITON s. m. (di-a-mar-ga-ri-ton — du gr. dia, avec; margarité, perle). Pharm. Préparation pharmaceutique à base de perles.

DIAMASÈME s. m. (di-a-ma-zé-me — gr. diamaséma, de diamasamai, je mâche). Pharm. Masticatoire.

DIAMASTIGOSE s. f. (di-a-ma-si-go-zo — du gr. diastigōsis, fait de fouetter). Antiq. gr. Fête spartiate en l'honneur de Diane, durant laquelle on fouettait impitoyablement de jeunes enfants, qui ne devaient faire entendre aucune plainte.

— Encycl. Dans cette fête, de jeunes enfants se présentaient tous devant l'autel de Diane, où des hommes armés de bâtons les frappèrent cruellement en présence de leurs parents. Ceux-ci devaient assister à ce supplice d'un oeil sec, et étaient même obligés d'exhorter leurs enfants à souffrir cette torture avec constance et fermeté. Ceux de ces jeunes patients qui mouraient sous les coups, et le cas n'était pas rare, étaient couronnés comme des vainqueurs et inhumés en grande pompe. Cette abominable cérémonie avait pour but d'habituer les enfants à la souffrance, et s'harmonisait avec les autres dispositions, également atroces, des monstrueux lois de Lycurgue. Cependant, la nature, dans la suite, reprit ses droits, en partie du

moins; cette coutume barbare fut modifiée, sinon abolie.

DIAMENTE, grande rivière de la république Argentine ou États-Unis du Rio-de-la-Plata. Elle prend sa source au versant oriental des Andes du Chili, par 36° 16' de lat. S. et 72° 21' de long. O.; elle coule ensuite au S.-S.-E. et tombe dans le Rio-Negro par 38° 20' de lat. S. et 79° 51' de long. O., après un cours d'environ 975 kilom. Quoique ces deux cours d'eau, une fois réunis, coulent dans le même lit, on peut encore les distinguer l'un de l'autre pendant un espace considérable, car ils ne se mêlent que longtemps après leur réunion. L'un des côtés du fleuve reste pur et limpide, tandis que l'autre, envahi par les eaux du Diamente, roule des ondes fangeuses et d'un goût désagréable. D'après les assertions de quelques voyageurs, le Diamente est aussi large que le Rio-Negro et plus large que le Colorado.

DIAMÈRE s. m. (di-a-mê-re — du gr. dia, à travers; mēros, partie). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, voisin des scolytes.

DIAMÉTRAL, ABE adj. (di-a-mé-tral, a-be — rad. diamètre). Géom. Qui a rapport au diamètre : Ligne DIAMÉTRALE. Qui partage une surface en deux portions équivalentes : Plans DIAMÉTRAUX d'un ellipsoïde.

— Fig. Direct, absolu. Ces deux idées sont en opposition DIAMÉTRALES (Proudh).

— Mar. Plein diamètre. Plan qui partage le bâtiment en deux moitiés longitudinales.

DIAMÉTRALEMENT adv. (di-a-mé-tra-le-man — rad. diamètre). Géom. Dans le sens du diamètre : La place de Courcelles est traversée DIAMÉTRALEMENT par le chemin de fer d'Asnières (L. Larcher).

— Fig. Directement, absolument : Ces deux ouvrages semblent DIAMÉTRALEMENT opposés entre eux. (Boss.) Comme les pôles de la pile, l'offre et la demande sont DIAMÉTRALEMENT opposées, et tendent sans cesse à s'annuler l'une l'autre. (Proudh.)

DIAMÈTRE s. m. (di-a-mê-tre — du gr. dia, à travers; mētron, mesure). Géom. Ligne droite passant par le centre d'un cercle, d'une courbe fermée quelconque ou d'une sphère, et terminée à la périphérie : La surface de la sphère est égale à son DIAMÈTRE multiplié par la circonférence d'un grand cercle. (Legendre.)

Le diamètre qui passe par le milieu d'un système de cordes parallèles d'une courbe. Les diamètres d'une courbe sont généralement courbes eux-mêmes. Les diamètres conjugués, Diamètres dont chacun coupe les cordes parallèles à l'autre en deux parties égales. Le Diamètre transverse d'une hyperbole, Diamètre qui coupe deux branches de la courbe. Le Diamètre non transverse, Diamètre qui passe entre les deux branches de la courbe. Le lieu des centres des moyennes distantes des points d'intersection d'une courbe avec une droite qui se meut parallèlement à elle-même dans le plan de cette courbe.

— Par ext. Ligne qui passe par la partie centrale d'un objet rond ou arrondi : DIAMÈTRES de la tête. DIAMÈTRE d'une colonne. DIAMÈTRES d'un tronc d'arbre.

— Fig. Étendue, extension : Dans les gens de bonne foi, le DIAMÈTRE de l'opinion est rétréci. (Ch. Nod.) Le DIAMÈTRE de la presse, c'est le DIAMÈTRE même de la civilisation. (V. Hugo.)

— Astron. Diamètre apparent d'un astre, Angle visuel d'un des diamètres de son disque : Le DIAMÈTRE apparent de la lune est tantôt plus grand, tantôt plus petit que celui du soleil, et c'est ce qui fait que les éclipses centrales peuvent être totales ou annulaires.

— Anat. Ligne traversant une cavité, et passant dans le voisinage de sa partie centrale.

— Encycl. Géom. On nomme diamètre d'une courbe le lieu des milieux des cordes menées dans cette courbe parallèlement à une direction fixe. Soient

$f(x,y) = 0$   
l'équation de la courbe, que nous supposons de degré  $p$ , et  
 $y = mx$   
celle d'une parallèle aux cordes dont on veut trouver le diamètre : l'équation d'une de ces cordes sera  
 $y = mx + n$   
cette droite coupera la courbe en  $p$  points, et ce qui faudra entendre par corde sera la droite, durant laquelle on fera fait impitoyablement de jeunes enfants, qui ne devaient faire entendre aucune plainte.

— Encycl. Dans cette fête, de jeunes enfants se présentaient tous devant l'autel de Diane, où des hommes armés de bâtons les frappèrent cruellement en présence de leurs parents. Ceux-ci devaient assister à ce supplice d'un oeil sec, et étaient même obligés d'exhorter leurs enfants à souffrir cette torture avec constance et fermeté. Ceux de ces jeunes patients qui mouraient sous les coups, et le cas n'était pas rare, étaient couronnés comme des vainqueurs et inhumés en grande pompe. Cette abominable cérémonie avait pour but d'habituer les enfants à la souffrance, et s'harmonisait avec les autres dispositions, également atroces, des monstrueux lois de Lycurgue. Cependant, la nature, dans la suite, reprit ses droits, en partie du

cordes. Supposons que cette équation aux demi-sommets ait été formée et désignons-la par  
 $f(x,y) = 0$ ,  
les coordonnées d'un point quelconque du lieu seront donc liées entre elles et à  $n$  par deux équations  
 $f(x,y) = 0$ ,  
 $y = mx + n$ .  
L'élimination de  $n$  entre ces deux équations donnera l'équation du diamètre, qui sera  
 $f(x, y - mx) = 0$ .

Les solutions réelles de cette équation fourniront la partie du diamètre qui correspondra à des cordes réelles de la courbe proposée; mais il s'y joindra en général une partie correspondante aux cordes idéales terminées à des points imaginaires conjugués, parce que la demi-somme de deux quantités imaginaires conjuguées est réelle.

Quant aux solutions imaginaires de l'équation  
 $f(x, y - mx) = 0$ ,  
comme, en général, il y correspondrait des valeurs imaginaires de  $n$ , elles se rapporteraient bien toujours à des milieux de cordes parallèles à la direction  $y = mx$ , mais les extrémités d'une de ces cordes appartiendraient généralement à deux conjuguées différentes de la courbe proposée.

Diamètres des cordes du second degré. Le calcul peut être présenté d'une manière plus simple lorsqu'il s'agit d'une courbe du second degré.

L'élimination de  $y$  entre l'équation du lieu et celle de la sécante fournira une équation du second degré en  $x$ , de la forme  
 $Rx^2 + Sx + T = 0$ ,  
dont les racines auront pour demi-somme  
 $-\frac{S}{2R}$

or cette demi-somme est la racine de l'équation  
 $2Rx + S = 0$ ,  
que l'on obtient en dérivant  
 $Rx^2 + Sx + T = 0$

par rapport à  $x$ . Ainsi, en désignant momentanément l'équation du lieu par  $f(x,y) = 0$ , celle qui donnerait l'abscisse du milieu d'une corde serait  
 $D_x f(x, mx + n) = 0$   
ou, ce qui est la même chose,  
 $[f'_x(x,y) + m f'_y(x,y)] y = mx + n = 0$ .

Il resterait à éliminer  $n$  entre cette équation et  
 $y = mx + n$ .

Mais remplacer  $y$  par  $mx + n$  et ensuite  $n$  par  $y - mx$  revient à ne rien faire. Ainsi l'équation du diamètre est simplement  
 $f'_x(x,y) + m f'_y(x,y) = 0$ ,  
lorsqu'il s'agit d'une courbe du second degré. Cette équation étant du premier degré, on voit que les diamètres des courbes du second degré sont toujours des lignes droites.

Tous les diamètres d'une courbe du second degré passent naturellement en son centre, dont au reste les équations sont (v. CENTRE)  
 $f'_x(x,y) = 0$  et  $f'_y(x,y) = 0$ .

Tous les diamètres d'une parabole sont parallèles entre eux; en effet, si l'équation de la courbe est  
 $Ax^2 + 2Bxy + Cy^2 + 2Dx + 2Ey + F = 0$ ,  
celle du diamètre correspondant aux cordes parallèles à la direction  $y = mx$  sera  
 $Ax + By + D + m(Bx + Cy + E) = 0$ ;  
le coefficient angulaire de ce diamètre sera donc  
 $m' = -\frac{A + Bm}{B + Cm}$

mais comme, par hypothèse,  $\frac{A}{B} = \frac{C}{E}$ , ce rapport se réduit à  $-\frac{A}{E}$ .

Les diamètres de l'ellipse et de l'hyperbole sont conjugués deux à deux, c'est-à-dire que si, après avoir trouvé la direction  $y = mx$  du diamètre correspondant aux cordes parallèles à  $y = mx$ , on cherche ensuite le diamètre correspondant aux cordes parallèles  $y = m'x$ , on trouvera ce nouveau diamètre parallèle aux anciennes cordes,  $y = mx$ .

Ce théorème résulte simplement de la symétrie par rapport à  $m$  et à  $m'$  de l'équation  
 $A + B(m + m') + Cm m' = 0$ ,  
qui lie entre elles ces deux variables.

Les diamètres perpendiculaires à leurs cordes sont les axes de la courbe; on les déterminera, en supposant les coordonnées rectangulaires, par la condition  
 $m m' = -1$

jointe à la précédente, ce qui donnera  
 $B m'^2 + (A - C) m' - B = 0$ ,  
d'où  
 $m' = -\frac{(A - C) \pm \sqrt{(A - C)^2 + 4B^2}}{2B}$ .

Ces valeurs de  $m'$  étant réciproques et de signes contraires, on en conclut que les deux axes de la courbe sont rectangulaires.

OM et ON deux diamètres rectangulaires, et par suite conjugués, du cercle : leurs projections OM', ON' seront deux diamètres conjugués de l'ellipse; car le lieu des milieux des cordes du cercle, parallèles à OM, étant OM, le lieu des milieux des projections de ces cordes, qui seront parallèles à ON', sera la projection de OM ou OM'. Cela posé, on lit immédiatement sur la figure les équations  
 $OM'^2 = a^2 - m'^2 r^2 + OP^2 = \frac{b^2}{a^2} MP^2 + OP^2$ ,  
 $ON'^2 = b^2 - NQ^2 + OQ^2 = \frac{a^2}{b^2} NQ^2 + OQ^2$ ;

d'où  
 $a^2 + b^2 = \frac{b^2}{a^2} (MP^2 + NQ^2) + OP^2 + OQ^2$ .

Mais les triangles OMP, ONQ étant égaux,  
 $MP^2 + NQ^2 = MF^2 + OF^2 = OM'^2 + ON'^2$ ,  
et de même  
 $OP^2 + OQ^2 = NQ^2 + OQ^2 = ON'^2 = a^2$ ;

donc  
 $a^2 + b^2 = a^2 + b^2$ .

Ainsi le premier théorème est établi pour l'ellipse; quant au second, qui consiste dans la constance de l'aire du parallélogramme MONS' construit sur deux diamètres conjugués, il résulte simplement de ce que, ce parallélogramme étant la projection du carré MONS =  $a^2$ , sous l'angle dont le cosinus est  $\frac{b}{a}$ , son aire est exprimée par  
 $a^2 \frac{b}{a}$  ou  $ab$ .

Pour établir les mêmes théorèmes relativement à l'hyperbole, nous la rapporterons à

l'hyperbole : pour établir le premier, il suffira de remarquer que le triangle SOS' donne  
 $SS'^2 = 4b^2 = 4x^2 + 4y^2 - 2xy \cos(xOy)$   
ou  
 $x^2 + y^2 + xy - xy \cos(xOy)$   
d'un autre côté le triangle OSOY donne  
 $a^2 = x^2 + y^2 + 2xy \cos(xOy)$ ;  
il en résulte  
 $a^2 - b^2 = 4xy \cos(xOy) = (a^2 + b^2) \cos(xOy)$ ;  
 $a^2 - b^2$  est donc aussi une constante.

L'aire d'une des ellipses conjuguées d'une hyperbole est  $\pi ab' \sin \alpha$ ,  $\alpha'$  et  $\beta'$  désignant les deux diamètres conjugués communs aux deux courbes et  $\theta$  leur angle; le théorème d'Apollonius signifie donc que toutes les conjuguées d'une hyperbole ont même aire.

On verra, quand nous parlerons des périodes des intégrales, que toutes les courbes algébriques jouissent de la même propriété : les aires des anneaux formés de conjuguées, compris entre les mêmes branches de la courbe réelle, sont toutes égales.

— Diamètres conjugués égaux. Les diagonales du rectangle construit sur les axes AA', BB' de l'ellipse sont évidemment les projections du plan de cette ellipse, des diagonales du carré circonscrit au cercle AMA', A'; ces diagonales forment donc un système de diamètres conjugués de l'ellipse, et ces diamètres sont égaux.

L'hyperbole, à moins qu'elle ne soit équilatère, n'a pas de diamètres conjugués égaux, puisque la différence des carrés de deux diamètres conjugués est constante; au contraire, tous les diamètres conjugués de l'hyperbole équilatère sont égaux.

— Diamètres des surfaces. La théorie des diamètres des surfaces étant la même que celle des diamètres des courbes, nous la reprendrons pour compléter ce qui précède, relativement aux lieux du second ordre, par l'examen d'un cas particulier qui prend une importance beaucoup plus grande, lorsqu'il s'agit des surfaces, que lorsque l'on se borne à l'étude des courbes.

L'équation générale du second degré à trois variables est  
 $\frac{x}{m} + \frac{y}{n} + \frac{z}{p} = 1$

et le plan diamétral correspondant  
 $m(Ax + B'y + C'z) + n(A'y + Bx + B'C'y - C'z)$   
ou  $(mA + mB' + B'y + C) + n(A'y + Bx + B'C'y - C'z) = 0$   
ce qui donnerait  
 $\frac{m(A + mB' + B'y + C) + n(A'y + Bx + B'C'y - C'z)}{m} = \frac{mB' + nB + A'y + C'z}{1} = S$ .

En éliminant  $m$  et  $n$  entre ces trois équations, on tombe sur une équation en  $S$  du jour au moins à une racine réelle.

Or la direction  
 $\frac{x}{m} = \frac{y}{n} = \frac{z}{p}$

correspondante à cette valeur de  $S$ , ne saurait fournir un plan diamétral asymptote; leurs cordes et non perpendiculaires.

Il en résulte que le plan principal, correspondant à la valeur réelle de  $S$ , se prête toujours à la réduction de l'équation à l'une des formes  
 $Ax^2 + A'y^2 + A''z^2 + F = 0$ ,  
 $Ax^2 + A'y^2 + 2C'yz = 0$   
ou  
 $Ax^2 + A'y^2 + A''z^2 + F = 0$ ,  
si les coordonnées restant rectangulaires.

Ce point à ajouter qu'en résulte que l'équation en  $S$  a toujours ses trois racines réelles.

— Diamètres rectilignes. Le lieu des centres des sections faites par des plans parallèles dans une surface du second ordre est toujours une ligne droite. Ces lieux prennent encore le nom de diamètres de la surface. La théorie des plans diamétraux montre suffisamment que les diamètres rectilignes ne sont autre chose que les intersections des plans diamétraux entre eux.

Les arêtes de l'angle trièdre formé par trois plans diamétraux conjugués prennent le nom de diamètres conjugués. Trois diamètres conjugués d'un ellipsoïde ou d'un hyperboloïde ont une propriété remarquable : les droites parallèles à ces diamètres ne coupent plus la surface qu'en un point déterminé à distance finie; elles n'ont donc plus jugés; nous les désignerons par  $\alpha'$  et  $\beta'$ . Le point M étant le milieu de SS', le parallélogramme MONS, construit sur les deux diamètres conjugués, sera double du parallélogramme OP'MQ construit sur les coordonnées du point M, lequel a pour mesure

$\frac{a^2 + b^2}{4} \sin(xOy)$ ;

il sera donc constant.

Le second théorème est ainsi démontré pour

l'hyperbole : pour établir le premier, il suffira de remarquer que le triangle SOS' donne  
 $SS'^2 = 4b^2 = 4x^2 + 4y^2 - 2xy \cos(xOy)$   
ou  
 $x^2 + y^2 + xy - xy \cos(xOy)$   
d'un autre côté le triangle OSOY donne  
 $a^2 = x^2 + y^2 + 2xy \cos(xOy)$ ;

il en résulte  
 $a^2 - b^2 = 4xy \cos(xOy) = (a^2 + b^2) \cos(xOy)$ ;  
 $a^2 - b^2$  est donc aussi une constante.

L'aire d'une des ellipses conjuguées d'une hyperbole est  $\pi ab' \sin \alpha$ ,  $\alpha'$  et  $\beta'$  désignant les deux diamètres conjugués communs aux deux courbes et  $\theta$  leur angle; le théorème d'Apollonius signifie donc que toutes les conjuguées d'une hyperbole ont même aire.

On verra, quand nous parlerons des périodes des intégrales, que toutes les courbes algébriques jouissent de la même propriété : les aires des anneaux formés de conjuguées, compris entre les mêmes branches de la courbe réelle, sont toutes égales.

— Diamètres conjugués égaux. Les diagonales du rectangle construit sur les axes AA', BB' de l'ellipse sont évidemment les projections du plan de cette ellipse, des diagonales du carré circonscrit au cercle AMA', A'; ces diagonales forment donc un système de diamètres conjugués de l'ellipse, et ces diamètres sont égaux.

L'hyperbole, à moins qu'elle ne soit équilatère, n'a pas de diamètres conjugués égaux, puisque la différence des carrés de deux diamètres conjugués est constante; au contraire, tous les diamètres conjugués de l'hyperbole équilatère sont égaux.

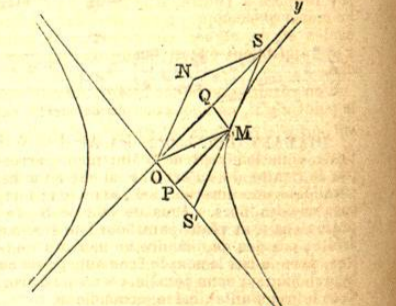
— Diamètres des surfaces. La théorie des diamètres des surfaces étant la même que celle des diamètres des courbes, nous la reprendrons pour compléter ce qui précède, relativement aux lieux du second ordre, par l'examen d'un cas particulier qui prend une importance beaucoup plus grande, lorsqu'il s'agit des surfaces, que lorsque l'on se borne à l'étude des courbes.

L'équation générale du second degré à trois variables est  
 $\frac{x}{m} + \frac{y}{n} + \frac{z}{p} = 1$

et le plan diamétral correspondant  
 $m(Ax + B'y + C'z) + n(A'y + Bx + B'C'y - C'z)$   
ou  $(mA + mB' + B'y + C) + n(A'y + Bx + B'C'y - C'z) = 0$   
ce qui donnerait  
 $\frac{m(A + mB' + B'y + C) + n(A'y + Bx + B'C'y - C'z)}{m} = \frac{mB' + nB + A'y + C'z}{1} = S$ .

En éliminant  $m$  et  $n$  entre ces trois équations, on tombe sur une équation en  $S$  du jour au moins à une racine réelle.

Or la direction  
 $\frac{x}{m} = \frac{y}{n} = \frac{z}{p}$



On traduisait autrefois cette équation en disant que les diamètres conjugués d'une même surface du second ordre sont constants. Nous préférons dire avec M. Marie qu'elle signifie que toutes les sections elliptiques d'un même hyperboloïde ont même volume. On sait que M. Marie a démontré que toutes les nappes focales conjuguées d'une même surface algébrique quelconque, comprises entre les mêmes nappes passant à la valeur réelle de  $S$ , enveloppent le même volume, dont le produit par  $\sqrt{-1}$  exprime l'une des périodes de l'intégrale double qui fournirait le volume indéfini de la surface considérée.

La démonstration qui précède est fort simple, comme nous l'avons dit; mais, comme toutes celles qui précèdent sous le nom de Monge, elle suppose l'admission préalable d'un principe incontestable sans doute, mais qui ne s'impose pas facilement à tous les esprits, le principe de continuité. La difficulté peut être évitée, dans ce cas comme dans tous les cas analogues, en réalisant effectivement, comme l'a fait M. Marie, les solutions imaginaires des équations sur lesquelles on opérait. Dans le cas actuel, lorsque la sphère devient imaginaire, l'une des conjuguées hyperboloïdes se substitue à elle et le contact a lieu entre cette conjuguée et l'une des courbes de la surface proposée.

— Diamètres. Lieu des centres des moyennes distantes. Newton désignait par le nom de diamètre d'une courbe, relativement à une direction donnée, le lieu des points dont les coordonnées auraient pour valeurs les moyennes arithmétiques des coordonnées des points de rencontre de la courbe avec une transversale mobile parallèle à la direction donnée, on le lieu des centres des moyennes distantes des points d'intersection de la courbe avec une sécante qui précéderait de la méthode de Monge. Elle suppose l'admission préalable d'un principe incontestable sans doute, mais qui ne s'impose pas facilement à tous les esprits, le principe de continuité. La difficulté peut être évitée, dans ce cas comme dans tous les cas analogues, en réalisant effectivement, comme l'a fait M. Marie, les solutions imaginaires des équations sur lesquelles on opérait. Dans le cas actuel, lorsque la sphère devient imaginaire, l'une des conjuguées hyperboloïdes se substitue à elle et le contact a lieu entre cette conjuguée et l'une des courbes de la surface proposée.

— Encycl. Géom. On nomme diamètre d'une courbe le lieu des milieux des cordes menées dans cette courbe parallèlement à une direction fixe. Soient

$f(x,y) = 0$   
l'équation de la courbe, que nous supposons de degré  $p$ , et  
 $y = mx$   
celle d'une parallèle aux cordes dont on veut trouver le diamètre : l'équation d'une de ces cordes sera  
 $y = mx + n$   
cette droite coupera la courbe en  $p$  points, et ce qui faudra entendre par corde sera la droite, durant laquelle on fera fait impitoyablement de jeunes enfants, qui ne devaient faire entendre aucune plainte.

— Encycl. Dans cette fête, de jeunes enfants se présentaient tous devant l'autel de Diane, où des hommes armés de bâtons les frappèrent cruellement en présence de leurs parents. Ceux-ci devaient assister à ce supplice d'un oeil sec, et étaient même obligés d'exhorter leurs enfants à souffrir cette torture avec constance et fermeté. Ceux de ces jeunes patients qui mouraient sous les coups, et le cas n'était pas rare, étaient couronnés comme des vainqueurs et inhumés en grande pompe. Cette abominable cérémonie avait pour but d'habituer les enfants à la souffrance, et s'harmonisait avec les autres dispositions, également atroces, des monstrueux lois de Lycurgue. Cependant, la nature, dans la suite, reprit ses droits, en partie du

la somme des valeurs de  $R^2$  ou  $a^2 + b^2 + c^2$  et donc égale à  $a^2 + b^2 + c^2$  ou  $a^2 + b^2 + c^2 = \text{const.}$ ,  
c'est-à-dire que la somme des carrés de trois demi-diamètres conjugués d'une même surface du second ordre est constante pour cette surface.

En second lieu, la somme des produits deux à deux des carrés de  $a$ ,  $b$  et  $c$  ou  
 $a^2 b^2 + b^2 c^2 + c^2 a^2$   
est égale à  
 $b^2 c^2 \sin^2 \alpha + c^2 a^2 \sin^2 \beta + a^2 b^2 \sin^2 \gamma$ ,  
c'est-à-dire que  
 $b^2 c^2 \sin^2 \alpha + c^2 a^2 \sin^2 \beta + a^2 b^2 \sin^2 \gamma$   
évale une constante.

$a^2 b^2 c^2 (\cos^2 \alpha + \cos^2 \beta + \cos^2 \gamma - 2 \cos \alpha \cos \beta \cos \gamma - 1) = \text{const.}$

On traduisait autrefois cette équation en disant que les diamètres conjugués d'une même surface du second ordre sont constants. Nous préférons dire avec M. Marie qu'elle signifie que toutes les sections elliptiques d'un même hyperboloïde ont même volume. On sait que M. Marie a démontré que toutes les nappes focales conjuguées d'une même surface algébrique quelconque, comprises entre les mêmes nappes passant à la valeur réelle de  $S$ , enveloppent le même volume, dont le produit par  $\sqrt{-1}$  exprime l'une des périodes de l'intégrale double qui fournirait le volume indéfini de la surface considérée.

La démonstration qui précède est fort simple, comme nous l'avons dit; mais, comme toutes celles qui précèdent sous le nom de Monge, elle suppose l'admission préalable d'un principe incontestable sans doute, mais qui ne s'impose pas facilement à tous les esprits, le principe de continuité. La difficulté peut être évitée, dans ce cas comme dans tous les cas analogues, en réalisant effectivement, comme l'a fait M. Marie, les solutions imaginaires des équations sur lesquelles on opérait. Dans le cas actuel, lorsque la sphère devient imaginaire, l'une des conjuguées hyperboloïdes se substitue à elle et le contact a lieu entre cette conjuguée et l'une des courbes de la surface proposée.

— Diamètres. Lieu des centres des moyennes distantes. Newton désignait par le nom de diamètre d'une courbe, relativement à une direction donnée, le lieu des points dont les coordonnées auraient pour valeurs les moyennes arithmétiques des coordonnées des points de rencontre de la courbe avec une transversale mobile parallèle à la direction donnée, on le lieu des centres des moyennes distantes des points d'intersection de la courbe avec une sécante qui précéderait de la méthode de Monge. Elle suppose l'admission préalable d'un principe incontestable sans doute, mais qui ne s'impose pas facilement à tous les esprits, le principe de continuité. La difficulté peut être évitée, dans ce cas comme dans tous les cas analogues, en réalisant effectivement, comme l'a fait M. Marie, les solutions imaginaires des équations sur lesquelles on opérait. Dans le cas actuel, lorsque la sphère devient imaginaire, l'une des conjuguées hyperboloïdes se substitue à elle et le contact a lieu entre cette conjuguée et l'une des courbes de la surface proposée.

On traduisait autrefois cette équation en disant que les diamètres conjugués d'une même surface du second ordre sont constants. Nous préférons dire avec M. Marie qu'elle signifie que toutes les sections elliptiques d'un même hyperboloïde ont même volume. On sait que M. Marie a démontré que toutes les nappes focales conjuguées d'une même surface algébrique quelconque, comprises entre les mêmes nappes passant à la valeur réelle de  $S$ , enveloppent le même volume, dont le produit par  $\sqrt{-1}$  exprime l'une des périodes de l'intégrale double qui fournirait le volume indéfini de la surface considérée.

La démonstration qui précède est fort simple, comme nous l'avons dit; mais, comme toutes celles qui précèdent sous le nom de Monge, elle suppose l'admission préalable d'un principe incontestable sans doute, mais qui ne s'impose pas facilement à tous les esprits, le principe de continuité. La difficulté peut être évitée, dans ce cas comme dans tous les cas analogues, en réalisant effectivement, comme l'a fait M. Marie, les solutions imaginaires des équations sur lesquelles on opérait. Dans le cas actuel, lorsque la sphère devient imaginaire, l'une des conjuguées hyperboloïdes se substitue à elle et le contact a lieu entre cette conjuguée et l'une des courbes de la surface proposée.

— Encycl. Géom. On nomme diamètre d'une courbe le lieu des milieux des cordes menées dans cette courbe parallèlement à une direction fixe. Soient

$f(x,y) = 0$   
l'équation de la courbe, que nous supposons de degré  $p$ , et  
 $y = mx$   
celle d'une parallèle aux cordes dont on veut trouver le diamètre : l'équation d'une de ces cordes sera  
 $y = mx + n$   
cette droite coupera la courbe en  $p$  points, et ce qui faudra entendre par corde sera la droite, durant laquelle on fera fait impitoyablement de jeunes enfants, qui ne devaient faire entendre aucune plainte.

— Encycl. Dans cette fête, de jeunes enfants se présentaient tous devant l'autel de Diane, où des hommes armés de bâtons les frappèrent cruellement en présence de leurs parents. Ceux-ci devaient assister à ce supplice d'un oeil sec, et étaient même obligés d'exhorter leurs enfants à souffrir cette torture avec constance et fermeté. Ceux de ces jeunes patients qui mouraient sous les coups, et le cas n'était pas rare, étaient couronnés comme des vainqueurs et inhumés en grande pompe. Cette abominable cérémonie avait pour but d'habituer les enfants à la souffrance, et s'harmonisait avec les autres dispositions, également atroces, des monstrueux lois de Lycurgue. Cependant, la nature, dans la suite, reprit ses droits, en partie du

la somme des valeurs de  $R^2$  ou  $a^2 + b^2 + c^2$  et donc égale à  $a^2 + b^2 + c^2$  ou  $a^2 + b^2 + c^2 = \text{const.}$ ,  
c'est-à-dire que la somme des carrés de trois demi-diamètres conjugués d'une même surface du second ordre est constante pour cette surface.

En second lieu, la somme des produits deux à deux des carrés de  $a$ ,  $b$  et  $c$  ou  
 $a^2 b^2 + b^2 c^2 + c^2 a^2$   
est égale à  
 $b^2 c^2 \sin^2 \alpha + c^2 a^2 \sin^2 \beta + a^2 b^2 \sin^2 \gamma$ ,  
c'est-à-dire que  
 $b^2 c^2 \sin^2 \alpha + c^2 a^2 \sin^2 \beta + a^2 b^2 \sin^2 \gamma$   
évale une constante.

$a^2 b^2 c^2 (\cos^2 \alpha + \cos^2 \beta + \cos^2 \gamma - 2 \cos \alpha \cos \beta \cos \gamma - 1) = \text{const.}$

On traduisait autrefois cette équation en disant que les diamètres conjugués d'une même surface du second ordre sont constants. Nous préférons dire avec M. Marie qu'elle signifie que toutes les sections elliptiques d'un même hyperboloïde ont même volume. On sait que M. Marie a démontré que toutes les nappes focales conjuguées d'une même surface algébrique quelconque, comprises entre les mêmes nappes passant à la valeur réelle de  $S$ , enveloppent le même volume, dont le produit par  $\sqrt{-1}$  exprime l'une des périodes de l'intégrale double qui fournirait le volume indéfini de la surface considérée.

La démonstration qui précède est fort simple, comme nous l'avons dit; mais, comme toutes celles qui précèdent sous le nom de Monge, elle suppose l'admission préalable d'un principe incontestable sans doute, mais qui ne s'impose pas facilement à tous les esprits, le principe de continuité. La difficulté peut être évitée, dans ce cas comme dans tous les cas analogues, en réalisant effectivement, comme l'a fait M. Marie, les solutions imaginaires des équations sur lesquelles on opérait. Dans le cas actuel, lorsque la sphère devient imaginaire, l'une des conjuguées hyperboloïdes se substitue à elle et le contact a lieu entre cette conjuguée et l'une des courbes de la surface proposée.

— Diamètres. Lieu des centres des moyennes distantes. Newton désignait par le nom de diamètre d'une courbe, relativement à une direction donnée, le lieu des points dont les coordonnées auraient pour valeurs les moyennes arithmétiques des coordonnées des points de rencontre de la courbe avec une transversale mobile parallèle à la direction donnée, on le lieu des centres des moyennes distantes des points d'intersection de la courbe avec une sécante qui précéderait de la méthode de Monge. Elle suppose l'admission préalable d'un principe incontestable sans doute, mais qui ne s'impose pas facilement à tous les esprits, le principe de continuité. La difficulté peut être évitée, dans ce cas comme dans tous les cas analogues, en réalisant effectivement, comme l'a fait M. Marie, les solutions imaginaires des équations sur lesquelles on opérait. Dans le cas actuel, lorsque la sphère devient imaginaire, l'une des conjuguées hyperboloïdes se substitue à elle et le contact a lieu entre cette conjuguée et l'une des courbes de la surface proposée.

On traduisait autrefois cette équation en disant que les diamètres conjugués d'une même surface du second ordre sont constants. Nous préférons dire avec M. Marie qu'elle signifie que toutes les sections elliptiques d'un même hyperboloïde ont même volume. On sait que M. Marie a démontré que toutes les nappes focales conjuguées d'une même surface algébrique quelconque, comprises entre les mêmes nappes passant à la valeur réelle de  $S$ , enveloppent le même volume, dont le produit par  $\sqrt{-1}$  exprime l'une des périodes de l'intégrale double qui fournirait le volume indéfini de la surface considérée.

La démonstration qui précède est fort simple, comme nous l'avons dit; mais, comme toutes celles qui précèdent sous le nom de Monge, elle suppose l'admission préalable d'un principe incontestable sans doute, mais qui ne s'impose pas facilement à tous les esprits, le principe de continuité. La difficulté peut être évitée, dans ce cas comme dans tous les cas analogues, en réalisant effectivement, comme l'a fait M. Marie, les solutions imaginaires des équations sur lesquelles on opérait. Dans le cas actuel, lorsque la sphère devient imaginaire, l'une des conjuguées hyperboloïdes se substitue à elle et le contact a lieu entre cette conjuguée et l'une des courbes de la surface proposée.

On traduisait autrefois cette équation en disant que les diamètres conjugués d'une même surface du second ordre sont constants. Nous préférons dire avec M. Marie qu'elle signifie que toutes les sections elliptiques d'un même hyperboloïde ont même volume. On sait que M. Marie a démontré que toutes les nappes focales conjuguées d'une même surface algébrique quelconque, comprises entre les mêmes nappes passant à la valeur réelle de  $S$ , enveloppent le même volume, dont le produit par  $\sqrt{-1}$  exprime l'une des périodes de l'intégrale double qui fournirait le volume indéfini de la surface considérée.

La démonstration qui précède est fort simple, comme nous l'avons dit; mais, comme toutes celles qui précèdent sous le nom de Monge, elle suppose l'admission préalable d'un principe incontestable sans doute, mais qui ne s'impose pas facilement à tous les esprits, le principe de continuité. La difficulté peut être évitée, dans ce cas comme dans tous les cas analogues, en réalisant effectivement, comme l'a fait M. Marie, les solutions imaginaires des équations sur lesquelles on